



FFvolley

COMMISSION CENTRALE MEDICALE

PROCES-VERBAL N°1 DU 10 MAI 2021 (visioconférence)

SAISON 2020/2021

Présents :

Dr Richard GOUX, Président

Dr Sylvie BIDOT-MAURANT, Dr Maryse DUPRE, Dr Annie PEYTAVIN, Dr Joffrey COHN, Dr Marc GIAOUI, Dr Josselin LAFFOND, Dr Eric VERDONCK

Excusés :

Dr Marianne GROC, Dr Nicolas OESTERLE

Absent :

Représentant de la DTN

Début de séance à 19h00.

Le Président souhaite la bienvenue aux membres de la Commission et les remercie pour leur disponibilité pendant cette période particulière.

L'ensemble de la commission tient à remercier Monsieur Nicolas BLIN pour sa participation active, son aide et sa convivialité. Tout le monde regrette son départ (tout en lui souhaitant pleine réussite dans ses nouvelles fonctions) et espère qu'il sera rapidement remplacé.

1. BILAN DU SUIVI MEDICAL REGLEMENTAIRE

Le Dr COHN apporte des précisions complémentaires.

L'organisation est en place et satisfait les différents intervenants (médecin) :

- Le bilan de l'année 2019/2020 est fait. Compte tenu de la situation sanitaire et du confinement, la 2^{ème} partie n'a pas été faite et nous devrions approcher des 80 % de bilan complet (tout s'est arrêté en mars 2020). Celui de l'année 2020/2021 est en cours et des relances régulières sont nécessaires. Cela prend beaucoup de temps au médecin coordinateur pour la récupération des bonnes données malgré la mise en place de 2 dates butoirs pour l'envoi des examens. Nous devrions être à 95 % de bilans complets mais la 2^{ème} partie du bilan (pour les mineurs) est en cours
- Le nouveau logiciel (Askamon) est en place et donne satisfaction. Il ne concerne, pour le moment, que les joueurs et joueuses inscrits sur les listes ministérielles. Il faudra élargir la liste pour pouvoir intégrer les jeunes appartenant aux CFC des clubs pro et les membres de l'équipe Para-Volley
- Consentement Askamon : Les médecins doivent récupérer la signature des athlètes (ou leur représentant légal) pour valider leur consentement à l'utilisation du logiciel. Ce document peut être remis avec les documents fournis par notre fédération dans les convocations aux stages ou dans le cadre de la demande de consultation d'absence de contre-indication à la pratique. Le médecin assurant la consultation s'assurera que le document sera signé. Il sera récupéré par les responsables d'équipe et envoyé à la FFvolley qui transmettra à la société Askamon
- Le bilan dentaire est celui qui procure le plus de difficultés : nous demandons à ce qu'il soit effectué avant l'entrée en pôle ou en CFC dans le cadre familial
- Pour le suivi des joueurs (euses) sélectionné(e)s en équipes nationales, la difficulté vient de la récupération des examens réalisés (théoriquement) par les staffs médicaux des clubs professionnels en France. Une meilleure collaboration avec la LNV serait souhaitable. Ce suivi n'est correct aujourd'hui que grâce aux efforts fournis par les médecins d'équipes nationales. Pour ces collectifs aussi le bilan dentaire est difficile à réaliser. Celui-ci n'est pas obligatoire mais est fortement conseillé

Relations avec les clubs professionnels

- Les médecins des équipes nationales contactent les médecins des clubs professionnels pour le suivi de leurs joueurs (euses). Le niveau de suivi est très disparate et nous avons des difficultés pour récupérer les examens médicaux qui pourtant sont obligatoires pour la délivrance de la licence professionnelle
- Il serait bon de rendre obligatoire (sous peine de sanction pour le club) la transmission de l'ECG et de l'Echocardiographie pour les joueurs français de la ligue professionnelle. Et ce dans le but de remplir les obligations du SHN. Double intérêt : récupérer les résultats plus facilement au moment des regroupements des internationaux, et aussi mieux structurer les clubs pros sur le plan médical
- Suivi des CFC des clubs professionnels : un suivi copié sur celui du SMR a été mis en place. Le médecin chargé du suivi du SMR se charge de sa coordination

Les recommandations sont :

- **Faire réaliser le bilan dentaire des jeunes en pôle avant l'entrée dans celui-ci**
- **Imposer aux clubs professionnels de faire parvenir au médecin chargé du SMR les examens réalisés sur les joueurs français susceptibles d'être sélectionnés**

2. BILAN (SPORTIF ET ADMINISTRATIF) DE LA SAISON INTERNATIONALE 2020 ET PREPARATION DE LA SAISON 2021 PAR LES MEDECINS ET KINES DES EQUIPES NATIONALES

La saison 2020 a été très particulière et l'encadrement médical s'est adapté aux programmes mis en place avec les différents collectifs tout en adaptant les protocoles sanitaires en permanence.

La mise en place du groupe Para-Volley se déroule bien. Les 2 kinés qui suivent les équipes rencontrent quelques difficultés : en effet ils ne sont convoqués que très tardivement en fonction du nombre d'athlètes participants finalement au regroupement. Cela complique leur activité professionnelle et il serait nécessaire de définir beaucoup plus tôt les besoins pour qu'ils puissent organiser leurs absences du cabinet. Le suivi de l'ensemble des joueurs (et joueuses) doit être intégré le plus rapidement possible dans le logiciel Askamon afin d'avoir un suivi uniforme sur les différentes équipes nationales. Il est aussi nécessaire d'améliorer l'organisation des prescriptions (tests PCR ou autres examens obligatoires) pour les équipes Volley Sourd.

La mise en place des contrats de travail du staff médical s'est bien déroulée et n'a pas posé de problèmes en 2020.

Déploiement des ressources humaines :

90 % des professionnels de santé contractualisent avec la FFvolley via un CDD. Le reste des interventions est contractualisé via un CDI ou des notes d'honoraires.

La communication des programmes prévisionnels s'améliore mais elle doit être faite le plus tôt possible car sinon elle met en difficulté les acteurs concernés car ils doivent trouver des remplaçants pour pallier leur absence dans leur cabinet.

La saison 2021 démarre avec un programme beaucoup plus chargé pour tous les collectifs.

Ce sera la dernière saison du Dr VERDONCK avec le collectif masculin A et nous tenons à le remercier pour son implication, sa disponibilité et son adaptabilité pendant toutes ses années. La succession est assurée par le Dr LAFFOND qui continuera avec le futur coach de l'équipe.

Nous n'avons pas d'information sur le programme « My Coach » mis en place par la FFvolley pour savoir si une partie médicale est prévue (tout en respectant le secret médical).

Nous renouvelons notre souhait d'avoir un encadrement médical le plus complet possible lors des rassemblements des équipes nationales et la présence d'un médecin nous apparaît obligatoire lors des séjours à l'étranger notamment pour les compétitions officielles.

3. INFORMATIONS SUR LA PREVENTION ET LA LUTTE ANTIDOPAGE

- La prévention reste au niveau de la FFVolley : un plan fédéral de prévention du dopage doit être mis en place. Il est fait pour les athlètes, les jeunes et l'entourage sportif et familial
- L'AFLD (Agence Française de Lutte contre le Dopage) met à disposition une plateforme de formation et évaluation des connaissances (ADEL)
- Le groupe de travail comprenant les Dr. DUPRE, PEYTAVIN, GROG, BIDOT-MAURANT et COHN propose le programme suivant :
 - o les athlètes participants aux compétitions mises en place par la FIVB doivent valider leur formation sur le site officiel de la FIVB
 - o tous les autres athlètes soumis au SMR (pôles, CFC, sélections nationales ...) devront obligatoirement valider leur formation sur le site de l'AFLD (puis ressources puis programme ADEL). Nous proposons que cette formation se fasse en groupe avec le médecin responsable de la structure pour amener une discussion sur le dopage. Le certificat obtenu sera intégré dans le SMR de chaque participant
- pour tous les autres licenciés nous proposons la création d'un label (ou l'intégration dans un autre label déjà existant) Club Prévention du Dopage qui sera attribué aux clubs dont plus de 50 % des licenciés (toutes licences confondues) fourniront le certificat délivré par l'AFLD

Les recommandations sont :

- **Obligation pour tous les athlètes soumis au SMR de fournir un certificat de participation au programme antidopage soit de la FIVB, soit de l'AFLD**
- **Création d'un label Club Prévention du Dopage pour les clubs dont plus de 50 % des licenciés fournissent le certificat de l'AFLD**

4. INFORMATIONS FIVB

- Tous les contrôles antidopage avant et pendant les Jeux Olympiques sont maintenant assurés par une agence indépendante (ITA) et la FIVB n'intervient plus
- Toutes les compétitions se déroulent en « bulle sanitaire » avec des contraintes strictes. Tout manquement expose à des sanctions dont la suppression de l'accréditation

5. BILAN DES SURCLASSEMENTS ET CERTIFICATS MEDICAUX

27 fiches C Nationales ont été validées cette année (contre 32 l'an dernier). Les critères techniques d'obtention semblent respectés. Par contre au niveau régional les demandes sont très disparates selon les régions : nous rappelons que celles-ci doivent être exceptionnelles et d'environ 5 à 10 par région.

Adaptation des fiches médicales :

- Le Certificat médical d'Absence de Contre-Indication (CACI) à la pratique pour les mineurs est supprimé. Il est remplacé par un questionnaire de santé que le mineur doit remplir chaque année avec ses parents. Ils doivent ensuite certifier avoir répondu non à toutes les questions et peuvent ainsi obtenir la licence. S'il y a une ou plusieurs réponses oui, la présentation d'un CACI est obligatoire (fiche A)

Par contre la procédure est inchangée pour tous les surclassements qui nécessitent obligatoirement un CACI qu'ils soient simple (fiche A), double (fiche B) ou exceptionnellement triple (fiche C)

Voici ce questionnaire :

Arrêté du 7 mai 2021 fixant le contenu du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

« ANNEXE II-23 (Art. A. 231-3)

« QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION, DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE OU DE L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE AUTORISÉE PAR UNE FÉDÉRATION DÉLÉGATAIRE OU ORGANISÉE PAR UNE FÉDÉRATION AGRÉÉE, HORS DISCIPLINES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.		
Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.		
Tu es une fille <input type="checkbox"/> un garçon <input type="checkbox"/>	Ton âge : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> ans	
Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué(e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Questions à faire remplir par tes parents		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.		

- Pour tous les licenciés jusqu'à 35 ans, nous rappelons que la Société Française de Cardiologie du Sport recommande la réalisation d'un ECG tous les 3 ans soit à chaque réalisation d'un CACI

6. BILAN LNV

- Le suivi médical des joueurs professionnels et des jeunes des CFC est calqué sur notre SMR. Nous rappelons que les bilans des jeunes en CFC doivent être envoyés au médecin chargé du SMR, le Dr COHN à la FFvolley
- Les médecins des équipes nationales regrettent les difficultés qu'ils rencontrent pour récupérer auprès des clubs les examens théoriquement réalisés chez les joueurs sélectionnés en équipe nationale

7. DIVERS

Nous renouvelons nos recommandations de suivi rigoureux des mesures sanitaires en vigueur et de respect des gestes barrières. Avec la vaccination, c'est le seul moyen de pouvoir reprendre une activité normale pour la prochaine saison. Soyons tous responsables. En effet, cette saison rien qu'en championnat Elite Féminin et Masculin plus de 90 matchs ont été déplacés (ou annulés) suite à des isolements de participants pour Covid.

Fin de la réunion à 22h30.

Le Président de la CCM
Richard GOUX